

25.03.2020

► Communiqué de presse

La Protection civile va approvisionner les services de secours et les services publics en gel désinfectant pour les mains

Correspondant: Alain DELIRE

T: 02 500 23 17

E-mail: alain.delire@ibz.fgov.be

G: 0470 10 03 48

La Protection civile va approvisionner les services de secours et les services publics en gel désinfectant pour les mains

La Protection civile va apporter une solution à la pénurie de gel désinfectant pour les mains dans les services de secours et les services publics. À court terme, elle va approvisionner les premiers services de secours (les pompiers, la police, les centrales d'urgence et la Protection civile elle-même) et pourra ensuite fournir jusqu'à 15.000 litres par jour. Une partie de la production est également prévue pour d'autres services de secours et services publics qui en ont le plus besoin.

En tant qu'initiateur du projet, l'unité opérationnelle de la Protection civile de Brasschaat, en collaboration avec un certain nombre d'entreprises, supervisera la production et ensuite, ensemble avec l'unité opérationnelle de la Protection civile de Crisnée, se chargera de la distribution aux services de secours et à d'autres services publics. La composition du gel a été établie sur la base des directives publiées par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la crise consécutive au COVID-19. Le gel ne sera mis à la disposition des services publics et des services de secours que pendant la durée de la crise due au COVID-19 ou jusqu'à ce que la pénurie de gel pour les mains soit résolue. Le gel ne sera pas commercialisé ni disponible pour les consommateurs.

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Pieter De Crem : « Je remercie sincèrement nos services qui se sont dépassés ces dernières semaines pour tous nos concitoyens. Cette énième initiative prise pour répondre à des besoins aigus démontre les capacités uniques de nos services de sécurité et de secours. La plus grande richesse de l'Intérieur est sans aucun doute notre personnel, qui continue à donner le meilleur de lui-même dans les circonstances les plus difficiles. Pour cela, je voudrais toutes et tous les remercier chaleureusement, ainsi que toutes les entreprises, pour les efforts qu'ils ont déployés pour rendre ce projet possible ».

Johan Boydens, Chef d'unité de la Protection civile de Brasschaat : « La Protection civile a été informée par les cellules de sécurité provinciales qu'il y avait une demande importante de gel, entre autres, pour les pompiers, la police, les centrales d'urgence et différents services publics. Nous avons pris contact avec les pompiers d'Anvers – qui effectuaient déjà des recherches pour leur propre production – et examiné les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé concernant la production de gel désinfectant pour les mains. Nous avons alors fait appel à de potentiels fournisseurs de matières premières et à une entreprise pour la fabrication du gel et son conditionnement. Suite à nos recherches de matières premières, quatre entreprises ont montré leur volonté de faire des dons. Cargill fera don de l'éthanol, la principale matière première, pour la première livraison. Solvay et BASF donneront les autres composants. La société PVG Liquids NV, faisant partie de PVG Holding, offrira une partie du coût de production des bouteilles. Dans la plupart des services, le gel pour les mains pourrait être livré en bouteilles d'un litre ».

Alain Dufait, Managing Director Cargill Europa : « Cargill fournit non seulement des ingrédients alimentaires essentiels pour les hommes et les animaux, mais aussi de l'alcool pour les industries des boissons et de la santé. Lorsque la Protection civile nous a contacté, Cargill – l'un des plus grands producteurs d'alcool d'Europe – avait déjà proposé 100.000 litres d'éthanol – la principale matière première – et 2.200 litres de glycérol au Ministère de la Santé. En outre, nous voulons apporter notre contribution aux autorités belges pour que les services de secours et les services publics puissent travailler en toute sécurité ».

La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur et intervient avec des moyens spécialisés et en tant que partenaire logistique fédéral pour renforcer l'action d'autres services de secours et des autorités.

www.securitecivile.be



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65

.be